

Les OGM se propagent aussi par l'eau

[Isolda Agazzi](#)

20 mars 2008 - OGM - Les risques des OGM sont encore largement méconnus, comme la transmission des gènes par les cours d'eau, affirment des chercheurs. Alors que le moratoire suisse sur les OGM approche de la mi-temps, Stop-OGM demande sa prolongation.



« Cela fait vingt ans qu'on fait de la recherche sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) et on a surtout étudié leur dissémination par le pollen. Or, l'ADN de ces organismes peut se transmettre aussi par l'eau contenue dans les sols, qui atteint les nappes phréatiques et finit par couler dans les fontaines – et aussi par les eaux de ruissellement, qui se déversent dans les cours d'eau » affirme John Poté, chercheur à l'Institut Forel de l'Université de Genève. Quand les plantes transgéniques sont fauchées et que, avec l'arrivée des premières pluies, les sols se dégradent, les restes peuvent ruisseler à la surface de la terre, ou s'y infiltrer. Et être transportés sur de longues distances.

Ces recherches avant-gardistes ont été confirmées par des tests au Canada sur le maïs et le soja transgénique, et en Chine sur la papaye génétiquement modifiée.

John Poté, invité par Stop OGM - la plateforme romande qui a coordonné la campagne pour le moratoire - s'exprimait publiquement à Genève. « Nous organisons un cycle de conférences pour soulever des questions méconnues, alerter l'opinion et pousser les pouvoirs publics à continuer à financer la recherche sur des questions encore trop ignorées » nous explique Sylvain Fattebert, de Stop OGM. « Un véritable consensus sur la transmission par les eaux n'existe pas encore, car il y a eu très peu de recherche, reconnaît John Poté, mais il faut être vigilant ! »

Recherche inachevée

Car le problème, avec les OGM, c'est qu'on ne sait pas où on va. Et on ne risque pas de le savoir, non plus, à l'échéance du moratoire. Souvenez-vous : cette pause de réflexion avait été acceptée par 55% des votants et tous les cantons - contre l'avis du Conseil fédéral et du Parlement - pour mieux étudier les conséquences des OGM sur la santé et l'environnement. Le Conseil fédéral avait alors annoncé un « Programme de recherche sur l'utilité et les risques de l'utilisation des plantes génétiquement modifiées » (PNR 59), devisé à 12 millions de francs.

« Mais ce programme va se terminer en juin 2011, alors que le moratoire prendra fin le 27 novembre 2010 » souligne Sylvain Fattebert. « Autant dire que les résultats ne seront pas encore connus. Et pour l'instant il n'y a aucun indice, et les premières indications ne seront disponibles que l'année prochaine. A l'approche de la mi-temps du moratoire, nous demandons qu'il soit prolongé d'au moins trois ans, pour terminer la recherche, discuter les conclusions et en tirer les conséquences politiques. »

Les études en question portent sur l'écologie du sol et la biodiversité, le comportement des consommateurs, le rôle des médias, l'évaluation et la gestion du risque. Car en Suisse, où les domaines agricoles ne sont pas très étendus, le problème de la coexistence de plantes avec et sans génie génétique se pose de façon particulièrement aiguë. Il n'est pas clair, non plus, si une « agriculture transgénique » serait plus rentable et plus écologique que l'agriculture conventionnelle. Et finalement, des doutes sérieux subsistent quant à l'acceptation des OGM par la société et à leurs éventuels avantages pour les consommateurs.

La souveraineté alimentaire

Or, sans prolongation du moratoire, la mise en culture de plantes génétiquement modifiées sera possible dès 2011. Dans les faits, seul le maïs bt est cultivé actuellement en Europe, sur une surface totale de 110.000 hectares (Espagne, France, République tchèque, Portugal et Allemagne). D'autres OGM - soja, maïs, colza et coton – sont cultivés surtout aux Etats-Unis, au Brésil, au Canada, en Inde et en Chine.

« Choisir de renoncer aux OGM, c'est un droit qui relève de la souveraineté alimentaire, car c'est aux consommateurs et aux producteurs de choisir ce qu'ils veulent manger et cultiver » affirme Fattebert. Pour lui, une seule chose est sûre : « En Suisse, les consommateurs ne veulent pas d'OGM. Et les producteurs non plus, car ils ne veulent pas trahir la confiance des consommateurs ! »

DES COMMUNES SANS GENES

« La crise de la vache folle a sapé la confiance envers la communauté scientifique. L'agriculture toute entière a payé le prix fort et on a dû vendre nos bêtes pour une bouchée de pain ! » regrette Richard Fragnière, président de la société laitière de Gumefens et coordinateur de l'action « Communes sans OGM » à Pont-en-Ogoz, dans le canton de Fribourg. « En 2001, j'ai décidé de me convertir à l'agriculture bio en adhérant au label Bourgeon, dont une des conditions est de renoncer aux OGM » ajoute-t-il. Si tous les agriculteurs s'engagent à ne pas cultiver de plantes transgéniques, la commune entière peut se déclarer sans OGM et exercer pleinement son droit à la souveraineté alimentaire. Une initiative qui a fait mouche auprès d'une centaine de communes suisses, dont une dizaine dans le canton de Fribourg. « Moratoire ou pas, je ne cultiverai jamais d'OGM. Au Brésil et en Argentine, les cas de cancer ont augmenté de façon vertigineuse ! » affirme Richard Fragnière. C'est sûr, il continuera à produire du lait sans OGM. A la laiterie de Gumefens, le gruyère et le vacherin génétiquement modifiés ne passeront pas.

© InfoSud - Toute reproduction interdite sans l'accord d'InfoSud - Veuillez nous contacter pour publication

URL: <http://www.infosud.org/spip/spip.php?article1251>